BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL



Conseil d'administration

GB.294/PFA/7 294^e session

Genève, novembre 2005

Commission du programme, du budget et de l'administration

PFA

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication

1. Le Sous-comité des technologies de l'information et de la communication s'est réuni le 10 novembre 2005. Son bureau était composé comme suit: M. M. Sawers (membre gouvernemental, Australie): président et rapporteur; M. A. Finlay (membre employeur): vice-président; M. S. Nakajima (membre travailleur): vice-président.

Discussion préliminaire

- 2. La directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration, représentant le Directeur général, a ouvert la première réunion du Sous-comité des technologies de l'information et de la communication en rappelant le contexte dans lequel il a été créé. A sa session de mars 2005, le Conseil d'administration a recommandé de mettre en place un organe qui serait chargé d'examiner sous un angle stratégique les questions se rapportant aux technologies de l'information et de la communication. A sa session de juin 2005, le Conseil d'administration a décidé de créer le sous-comité. Celui-ci a pour mandat d'aider la Commission PFA dans sa gouvernance des politiques du Bureau en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), de discuter des questions de fond qui se posent dans ce domaine et qui ont un impact direct sur le budget, et de soumettre des recommandations à la Commission PFA. Le sous-comité n'a pas pouvoir de décision: il est l'organe dans lequel toutes les questions qui ont trait aux TIC peuvent être examinées et il soumet ses conclusions à la Commission PFA en vue de recommandations.
- **3.** Le président a insisté sur l'aspect stratégique du travail du sous-comité et sur la nécessité d'éviter de se noyer dans les détails. La valeur réelle de cet organe, c'est d'être axé sur la gouvernance des TIC à l'intérieur de l'Organisation.
- **4.** M. Finlay (membre employeur) a déclaré que les deux rapports soumis au sous-comité sont utiles par le fait qu'ils font un bilan général de la situation mais ils ne donnent pas suffisamment d'informations pour que l'on puisse discuter sur des bases solides des questions qui se posent. Le sous-comité devrait, si possible, se réunir avant la Commission PFA. Pour une discussion fructueuse, il faudrait que les documents soient tournés vers l'avenir au lieu de se contenter de faire un bilan des activités. Les informations sur IRIS devraient couvrir quatre points: les objectifs en termes de mise en œuvre et de déploiement, les résultats par rapport aux cibles, l'imputabilité, les calendriers. L'orateur a déclaré espérer que le sous-comité pourra traiter des points critiques qui concernent la

technologie, la formation, la sécurité et le contrôle interne. Les autres grands projets relatifs aux TIC – réseau à longue distance, système de gestion électronique des documents, système de vote électronique – devraient aussi se voir assigner un ensemble séparé de résultats. Trois autres questions intéressent les employeurs: la maintenance et l'amélioration continue des systèmes, une discussion informelle sur la technologie, l'appui prévu pour la main-d'œuvre mobile.

- **5.** M. Nakajima (membre travailleur) s'est déclaré d'accord avec le groupe des employeurs sur deux points: l'organisation de la réunion du sous-comité si possible avant celle de la Commission PFA et la nécessité d'une documentation plus fournie. Il a souligné qu'il ne saurait y avoir de bonne gouvernance sans transparence et imputabilité. Il a ajouté que, vu l'importance de la question, le sous-comité devrait se réunir deux fois par an.
- **6.** Le représentant du gouvernement de l'Allemagne s'est inquiété de la rentabilité des investissements dans le cas d'un projet aussi important qu'IRIS. Il a mentionné le rapport que le Groupe de Genève a soumis au Directeur général. Ce rapport contient sept recommandations concrètes visant à renforcer l'efficacité des investissements dans les TIC. L'orateur a demandé si ce rapport a eu un impact sur le travail du BIT et notamment sur celui du département chargé des TIC.
- 7. La directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration a précisé que le Conseil d'administration a décidé que le sous-comité se réunirait au moins une fois par an. Elle est convenue que le choix du moment de la réunion n'est pas satisfaisant mais il n'est pas envisagé que le sous-comité se réunisse à chaque session du Conseil d'administration.
- **8.** Le chef du Bureau de l'informatique et des communications (ITCOM) a indiqué que le rapport du Groupe de Genève a bien été reçu, mais seulement le 24 octobre, de sorte qu'il n'a pas encore été possible de l'analyser dans le détail. Le réseau TIC (qui réunit les responsables des TIC des organisations du système des Nations Unies) prévoit aussi d'examiner ce rapport.

Fonds pour les systèmes informatiques

- **9.** Le sous-comité était saisi d'un document ¹ concernant les trois projets financés par le Fonds pour les systèmes informatiques: améliorations de l'infrastructure de télécommunication au siège et sur le terrain grâce à un réseau à longue distance (WAN); système de gestion électronique des documents (EDMS); système de vote électronique.
- **10.** M. Nakajima a posé des questions à propos de l'avancement de chacun de ces trois projets, de leurs ressources budgétaires, de leur maintenance et des produits finaux.
- **11.** La représentante du gouvernement du Nigéria, parlant au nom du groupe africain, s'est inquiétée de la connectivité des bureaux extérieurs avec le siège.
- 12. Le chef d'ITCOM a donné des précisions sur la connectivité des bureaux extérieurs en soulignant que tous ces bureaux sont connectés à Internet, possèdent des moyens complets de messagerie électronique et peuvent accéder à l'Intranet du siège. Cela dit, IRIS est une application plus complexe que la messagerie électronique ou le Web. En conséquence, avant l'introduction d'IRIS sur le terrain, toutes les connexions des bureaux extérieurs avec les serveurs IRIS délocalisés en Hollande seront testées; seules celles qui ne peuvent pas supporter IRIS seront améliorées au moyen des fonds du projet.

¹ Document GB.294/PFA/ICTS/1.

13. L'orateur a confirmé que l'un des produits de l'EDMS, le site Web de l'OIT reformaté à l'aide du nouveau logiciel, est déjà opérationnel sur le mode expérimental sur le réseau du siège et que tout le monde pourra accéder au nouveau site public au début de 2006. Le développement du logiciel du système de vote électronique sera mené à bien sans dépassement du budget alloué.

Technologie de l'information: IRIS

- 14. La directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration a présenté le document soumis au sous-comité ² en indiquant qu'il s'agit d'une mise à jour de documents précédents. Elle a indiqué que, même si le fonctionnement d'IRIS se heurte encore à des difficultés et même si le personnel a eu du mal à relever le défi, le système fonctionne sur une base quotidienne, comme l'indiquent les statistiques figurant dans le document. Les principales fonctions administratives du Bureau sont traitées par IRIS au siège. En outre, le module de gestion stratégique, étroitement lié au processus du programme et du budget, y compris l'élaboration des programmes de promotion du travail décent par pays, sert non seulement au siège mais aussi sur le terrain. L'oratrice a souligné qu'IRIS se trouve encore au début de sa mise en œuvre et que la priorité actuelle est de le stabiliser parfaitement au siège et de veiller à ce que les utilisateurs possèdent la confiance, la formation et les compétences voulues pour l'utiliser efficacement. Elle a reconnu qu'une formation continue est nécessaire et que cela pose des problèmes vu que les ressources sont limitées.
- 15. En ce qui concerne le déploiement sur le terrain, la directrice exécutive a souligné que le Bureau s'est engagé à ce que ce processus soit achevé dans le courant du prochain exercice biennal. Il n'existe pas encore de calendrier précis mais de premières consultations ont été engagées avec les directeurs régionaux. Une fois que le Bureau se sera assuré que le système est stabilisé au siège, un site pilote sera choisi sur le terrain en consultation avec les régions. Le déploiement complet dans toutes les régions se fondera sur cette expérience pilote.
- 16. M. Nakajima s'est inquiété de la formation du personnel et des ressources disponibles à cette fin. Le Bureau ne doit pas négliger les questions de santé et de sécurité liées à IRIS. L'orateur a demandé que de plus amples informations sur l'utilisation des 11,6 millions de dollars pour l'exercice 2006-07 soient présentées à la session de mars 2006 du Conseil d'administration. Les travailleurs soulignent que le BIT est connecté au monde entier et que ses systèmes informatiques doivent être développés en vue de répondre aux objectifs fondamentaux d'amélioration de l'activité du siège et des bureaux extérieurs ainsi qu'aux besoins des mandants.
- **17.** M. Finlay a réaffirmé que le Bureau doit fournir plus de documentation. Il s'est félicité que le Bureau s'occupe des problèmes mais a ajouté qu'il faudrait des informations plus précises sur les questions qu'il s'attache à traiter.
- **18.** La représentante du gouvernement du Nigéria, parlant au nom du groupe africain, a elle aussi demandé plus d'informations et de documentation sur les projets, y compris les objectifs, les cadres et les produits.
- 19. Le représentant du gouvernement de l'Allemagne a suggéré que le Bureau fournisse des informations plus détaillées sur l'exécution des projets par rapport aux avantages prévus. Il a aussi suggéré que le Commissaire aux comptes soit prié de consacrer une étude au projet

² Document GB.294/PFA/ICTS/2.

IRIS après l'achèvement du déploiement. Il s'est demandé si les crédits budgétaires prévus pour 2006-07 seront suffisants pour financer les coûts de fonctionnement d'IRIS.

- **20.** Le représentant du gouvernement de l'Australie a fait observer que la proposition de projet initiale, celle de 2000, qui évaluait les coûts à 20 millions de dollars, prévoyait la préparation d'un rapport sur les enseignements tirés durant la cinquième phase du projet. Il a demandé au Bureau des informations à cet égard. Il a aussi demandé des précisions sur la manière dont le Bureau déterminera que le système IRIS est stabilisé.
- 21. La directrice exécutive du Secteur de la gestion et de l'administration a indiqué qu'un forum des utilisateurs a été mis en place dans le cadre de la structure de gouvernance d'IRIS pour répondre aux préoccupations des usagers. L'introduction d'IRIS a été un changement très important pour le BIT. Celui-ci se trouve dans une période difficile de transition et, malgré tous les préparatifs, des difficultés imprévues ne peuvent être évitées; les problèmes sont étudiés, des enseignements en sont tirés et des informations seront fournies à ce sujet. La communication avec le personnel du siège et du terrain a été améliorée grâce à la publication d'une lettre d'information électronique. La formation est très importante et des ressources ont été affectées au perfectionnement du personnel, y compris la formation à IRIS. L'appui apporté aux usagers est également fondamental et le Bureau a mis en place plusieurs cellules d'appui fonctionnel. Les problèmes que le travail pose à une partie du personnel, par exemple le stress, sont étudiés par le Département du développement des ressources humaines en consultation avec le médecin-conseil du BIT et avec le syndicat.
- 22. Le Trésorier et contrôleur des finances a indiqué que le rapport que le Commissaire aux comptes soumettra à la Conférence en juin prochain fera beaucoup de place à IRIS. Les problèmes de transition sont en cours de règlement et les travaux ont débuté pour simplifier le traitement. En ce qui concerne les coûts, le Bureau préparera un document donnant une vue d'ensemble du financement du projet. L'orateur a confirmé qu'IRIS fonctionnera sans dépassement des crédits prévus pour 2006-07. Répondant à une question des travailleurs, il a indiqué que les problèmes de paiement apparus aux premiers jours de la mise en place d'IRIS sont désormais peu fréquents et ne sont pas dus uniquement à l'introduction du nouveau système. Il a donné l'assurance que, lorsque les virements électroniques ne sont pas possibles, d'autres méthodes de paiement peuvent être utilisées.
- 23. Le directeur par intérim du projet IRIS a indiqué que toutes les questions sont documentées; environ 150 problèmes ont été enregistrés à ce jour et de 85 à 90 ont été réglés; l'objectif est que les problèmes restants soient réglés avant la fin de l'année ou peu après. On pourra alors considérer que le système est stabilisé.
- 24. En réponse aux demandes d'un complément d'information, le président, en consultation avec les vice-présidents employeur et travailleur, a suggéré qu'au lieu d'une réunion officielle du sous-comité une session informelle d'information soit organisée par le Bureau durant la 295^e session du Conseil d'administration en mars 2006. Cela permettrait au Bureau de présenter aux membres du sous-comité des informations complémentaires sur IRIS, sur les trois projets financés par le Fonds pour les systèmes informatiques et sur la stratégie globale du Bureau en matière d'informatique, et de répondre plus en détail à leurs questions. Le sous-comité tiendrait alors sa deuxième réunion officielle durant la session de novembre 2006 du Conseil d'administration.

Genève, le 15 novembre 2005.